

Une boucle au Mont Joigny



Visorando



Randonnée n°1554450

Très belle randonnée, pas très longue mais avec une partie raide.
Magnifique panorama sur le Mont Blanc juste avant le sommet et sur toute la Chartreuse au sommet.

Itinéraire très bien balisé tout le long.

Temps de montée indiqué sur les panneaux: 1h35 (nous avons mis un peu plus car une petite fille de 2 ans 1/2 qui a marché une partie)

Temps de descente: 1h10.

	Durée :	3h05
	Distance :	6.61km
	Dénivelé positif :	417m
	Dénivelé négatif :	414m
	Point haut :	1544m
	Point bas :	1132m

	Difficulté :	Moyenne
	Retour point de départ :	Oui
	Activité :	A pied
	Régions :	Alpes, Chartreuse
	Commune :	Apremont (73190)

Description

Gagner le Col du Granier par la D912. Stationner au col, devant le restaurant ou de l'autre côté de la route (départ de la balade).

(D/A) Le départ de la balade se fait en face du restaurant, l'itinéraire du Mont Joigny est indiqué. Suivre le chemin pendant environ 1km jusqu'à la bifurcation indiquée à droite.

(1) Quitter le chemin principal (sinon on va aux granges de Joigny) et tourner à droite pour prendre le chemin qui monte dans l'herbe. La montée est plutôt raide, particulièrement sur la fin pour rejoindre la crête.

(2) Continuer en partant à gauche sur le sentier facile qui monte jusqu'au sommet. Déboucher sur la crête avant le sommet, le Mont Blanc est visible par beau temps.

(3) Le sommet est signalé par une croix et offre un beau panorama sur la Chartreuse. Descendre en direction du Col de la Gorgeat. La descente est un peu raide et peut être glissante par temps de pluie sur le début.

À une première intersection, continuer tout droit toujours en direction du col qui est à 200m environ.

(4) Au Col de la Gorgeat, tourner à gauche en direction des Granges de Joigny. Les atteindre.

(5) Continuer tout droit sur le chemin presque plat qui retrouve le carrefour initial.

(1) Reprendre le cheminement de l'aller pour rejoindre le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Bar Restaurant au Col du Granier.

Aux Granges de Joigny, ne pas marcher dans les prés qui sont utilisés par des éleveurs de brebis et de chèvres producteurs de fromage bio.

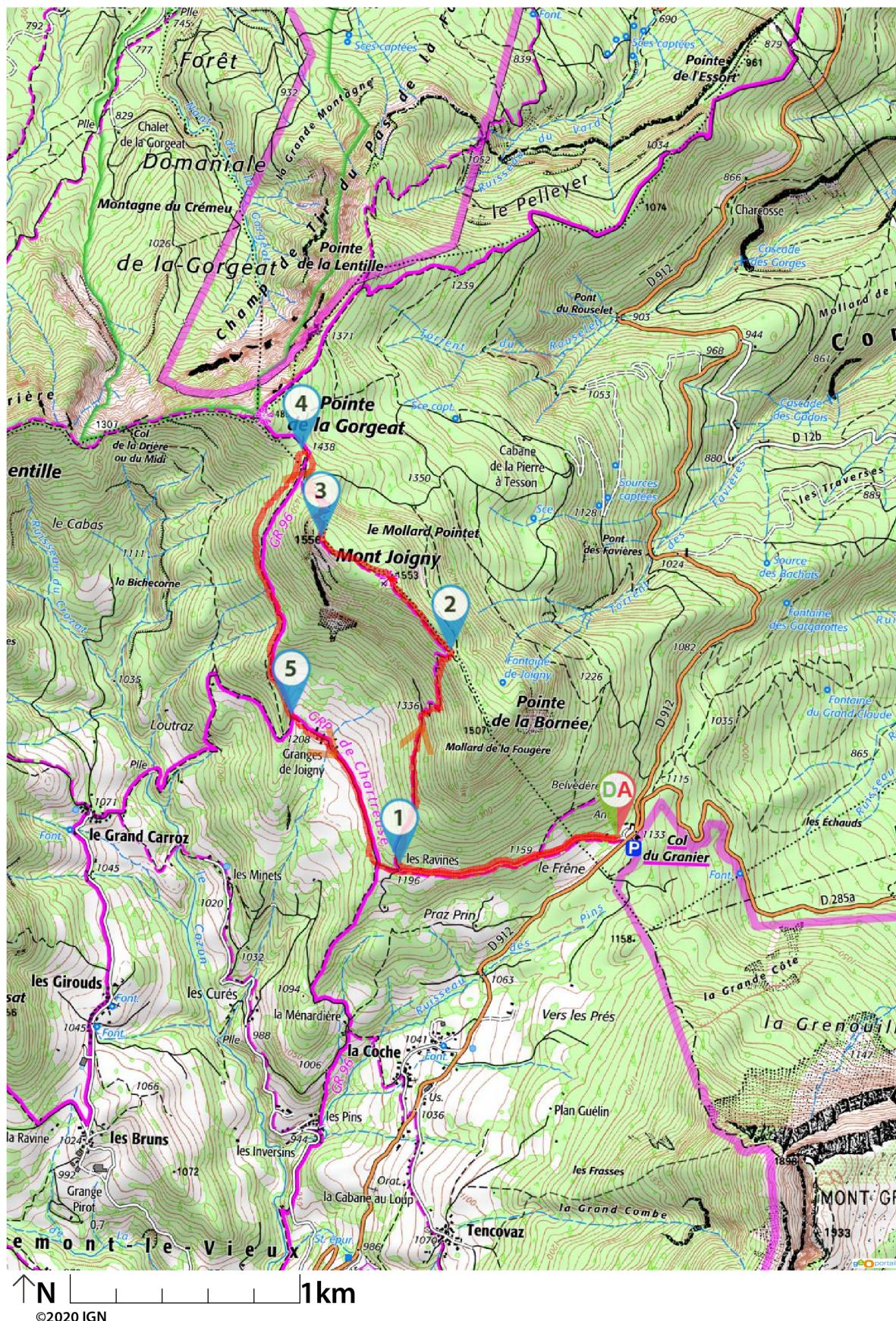
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-une-boucle-au-mont-joigny/>

Points de passages

- D/A Col du Granier - Col du Granier**
N 45.480119° / E 5.913903° - alt. 1133m - km 0
- 1 Intersection**
N 45.479024° / E 5.901794° - alt. 1199m - km 0.99
- 2 Sommet de la montée, sentier de crête**
N 45.487406° / E 5.904639° - alt. 1489m - km 2.11
- 3 Sommet mont Joigny**
N 45.491825° / E 5.89744° - alt. 1540m - km 2.95
- 4 Col de la Gorgeat**
N 45.495238° / E 5.896357° - alt. 1434m - km 3.42
- 5 Granges de Joigny**
N 45.484877° / E 5.89576° - alt. 1202m - km 4.7
- D/A Retour Parking Col du granier - Col du Granier**
N 45.480104° / E 5.914112° - alt. 1132m - km 6.6

Une boucle au Mont Joigny

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

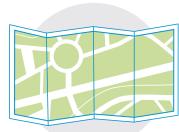
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



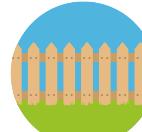
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.